

Communiqué de presse du Conseil Municipal de Saulcy-sur-Meurthe du 29 juin 2017.

Travaux d'eau potable : Marché de maîtrise d'œuvre

Suite à la procédure de consultation relative à la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'alimentation en eau potable (travaux de substitution du puits du Zabané), le Conseil Municipal décide de passer un marché public de maîtrise d'œuvre pour un montant de 8 990 euros HT soit 10 788 euros TTC et la réalisation d'études complémentaires pour un montant total de 7 346 euros HT soit 8 815,20 euros TTC avec le bureau d'études EVI d'Epinal.

Choix de la Commission d'Appel d'Offres pour le programme routier 2017 concernant une partie de la rue Jules-Ferry

Suite à l'ouverture des plis de la Commission d'Appel d'Offres concernant le programme routier 2017 pour une partie de la rue Jules-Ferry (de la rue des Déportés à l'école maternelle Jules-Ferry), le Conseil Municipal attribue le marché à l'entreprise Broglio pour un montant de 56 885 euros HT soit 68 262 euros TTC.

Renouvellement de la convention de mise à disposition avec la commune de Saint-Léonard pour le club Ados

Le Conseil Municipal décide de reconduire la convention avec la commune de Saint-Léonard pour la mise en place d'un service d'accueil adolescent mutualisé pour une durée d'un an.

Frais de déplacement des membres du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal décide le remboursement forfaitaire des frais de transport des élus hors du territoire de la commune, sur la base de l'indemnité kilométrique applicable aux fonctionnaires de l'Etat.

Modification des tableaux de classement pour les chemins ruraux et les voies communales

Suite au passage du « chemin rural de la Meurthe » en « chemin de la Meurthe » et de la nomination des voies « impasse du Bozey » et « impasse de la poule qui boit », le Conseil Municipal approuve le tableau à jour des voies communales et chemins ruraux.

Adhésion au CAUE des Vosges pour l'année 2017

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'adhésion de notre commune au CAUE des Vosges pour l'année 2017 pour un montant de cotisation de 204,68 euros.

Révision de la participation des communes extérieures pour les enfants scolarisés à Saulcy-sur-Meurthe

En fonction de la progression du coût de fonctionnement de nos écoles et des tarifications appliquées par les communes voisines, le Conseil Municipal décide de porter la participation des communes extérieures pour les enfants scolarisés à Saulcy-sur-Meurthe à 660 euros en maternelle et 425 euros en primaire à compter du 1^{er} septembre 2017.

Communications :

- Le 30 juin 2017, 38 dictionnaires de langue (+ 2 dans le privé) ont été distribués aux élèves de CM2 de nos écoles entrant au collège à la rentrée.
- Les NAP se poursuivront à la rentrée. Le PEDT a été prolongé pour trois ans par le DASEN.
- La commune compte 1 734 électeurs.
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a décidé d'élaborer un PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat) pour le territoire de l'agglomération. A cette occasion, il sera mis en place une commission communale de travail chargée de ce dossier.